

Célébration œcuménique „Naufragés de l’espoir“
Lausanne, 22 juin 2019 – Luc 10,25-37 – P. Bühler

La parabole du bon Samaritain, c’est une histoire biblique bien connue, peut-être même trop connue, et donc un peu usée ? Mais nous voulons tenter de la redécouvrir dans le contexte de ce qui nous occupe aujourd’hui.

Nous sommes confrontés à des lois injustes, freinant par tous les moyens l’accueil des personnes en détresse et punissant celles et ceux qui pratiquent cet accueil. Or, Jésus n’a jamais cessé de prendre ses distances à l’égard de la loi, pour montrer que c’est la loi qui est faite pour l’homme, et non l’homme pour la loi. La loi doit servir l’homme, et non l’homme s’asservir à la loi.

Étant donné cette contestation, il est normal que les légistes, c’est-à-dire les théologiens spécialistes de la loi, viennent interroger Jésus, pour tenter de le piéger. C’est le cas aussi dans notre texte. Mais Jésus ne se laisse pas avoir, il retourne les questions, répond en décalage, déconcerte son interlocuteur. Ainsi lorsque celui-ci demande : « Et qui est mon prochain ? », Jésus répond par une petite histoire. On appelle cela une parabole. Cette parabole ne répond pas directement par une théorie, elle nous propose des personnages auxquels nous pourrions nous identifier ou nous opposer, et ainsi elle nous offre un éclairage concret sur nos attitudes, nos engagements. La petite histoire de Jésus peut devenir notre histoire.

Même s’il est complètement passif et muet, le personnage central de la parabole, c’est d’abord l’homme laissé à moitié mort au bord du chemin. Il symbolise tous les laissés pour compte de l’histoire humaine, toutes les victimes de la violence humaine, les sans-voix, trop souvent sans soins, sans nom, sans sépulture. Tout à l’heure, nous allons lire les noms et faire mémoire de tous ceux, hommes, femmes, enfants, qui ont perdu leur vie sur les routes de l’exil durant l’année écoulée, et le week-end passé, à Berne et à Zurich, ce furent 35'597 êtres humains dont nous fîmes mémoire, victimes de la forteresse Europe entre 1993 et 2018.

À l’arrière-plan de ce personnage, il y a les bandits qui l’ont dépouillé et roué de coups, ne les oublions pas. Qui sont-ils, dans notre histoire ? Les passeurs, bien sûr, qui font leur beurre de ce trafic d’êtres en errance, prêts à les abandonner à leur sort, une fois le profit empoché. Mais les bandits, c’est aussi les garde-côtes libyens ramenant les fugitifs dans les camps de Libye contre paiements européens ; les garde-frontières croates, qui renvoient les migrants en Bosnie en leur cassant les portables, en les dévalisant et en les rouant de coups. Ou les garde-frontières turcs, qui tirent sur quiconque, homme, femme ou enfant, qui tente de passer la frontière de la Syrie à la Turquie. Triste époque où les garde-côtes et les garde-frontières sont les pires bandits ! Mais aussi des médecins complaisants qui cautionnent le renvoi

de familles en mauvaise condition physique et psychique. Et tout cela au vu et au su des autorités qui laissent faire !

Cela nous fait justement passer à deux autres personnages de la parabole : le prêtre et le lévite, qui empruntent ce même chemin. On nous dit que tous deux *voient* l'homme blessé. Ils ne l'ignorent pas, donc, ils savent qu'il est là, mais ils passent « à bonne distance », dit le texte. À bonne distance, et sans s'arrêter, bien sûr ! Le prêtre et le lévite sont deux fonctionnaires religieux, et ils sont donc soumis à de strictes règles de pureté. Or, lorsqu'on touche un blessé mourant, le risque est grand de devenir impur. Il vaut donc mieux ne rien risquer, et passer outre. Cela me rappelle beaucoup de personnes qui n'en peuvent plus de regarder et de souffrir de leur impuissance à aider, et qui préfèrent se détourner. Mais cela me rappelle surtout nos autorités, européennes, fédérales ou cantonales : il y a comme une sorte d'impureté à accueillir les fugitifs du monde (plus de 70 millions, nous a-t-on annoncé ces derniers jours !). La migration est d'abord ressentie comme un danger, une menace dont il faut se protéger. Et on profitera donc de les renvoyer tant qu'on peut, sans trop faire dans le détail ; on en accueillera le moins possible, sauf peut-être quand cela peut nous profiter ; on détournera les yeux, cachant les horreurs sous une chape d'indifférence. « Passez votre chemin, il n'y a rien à voir... »

Mais vient alors le personnage alternatif, et il l'est dans tous les sens du terme ! Les Samaritains ne sont pas vraiment considérés comme de bons croyants, ils sont un peu des croyants de seconde classe, pas très orthodoxes. Mais il est surtout alternatif dans son comportement : lui n'hésite pas à briser les règles de pureté, à l'extrême opposé du prêtre et du lévite, et c'est avec une générosité incroyable qu'il donne ses soins à l'homme blessé : non seulement il s'approche, bande ses plaies en y versant de l'huile et du vin, pour les désinfecter, mais il le charge sur sa monture et le conduit à une auberge, où il prend encore soin de lui. Mais plus encore : il donne deux pièces d'argent à l'aubergiste, et d'ajouter que, si celui-ci doit dépenser plus que prévu pour le blessé, il viendra le rembourser. A-t-on jamais vu solidarité plus débonnaire ?

On comprend que la réponse à la question finale de Jésus soit facile après un tel débordement de générosité : « Lequel des trois s'est montré le prochain de l'homme blessé ? » C'est le Samaritain, « celui qui a fait preuve de bonté envers lui », et non pas ceux qui ont « passé à bonne distance ». Mais vous aurez remarqué en passant que Jésus n'a pas demandé lequel des trois avait considéré l'homme blessé comme son prochain. Ici aussi, Jésus interroge en décalage : être le prochain, c'est faire preuve de bonté envers autrui. Le prochain n'est pas celui qui reçoit, mais celui qui se fait proche, qui vient donner. D'ailleurs, on dit d'abord du Samaritain qu'il s'approche du blessé, là où les autres ont passé à bonne distance.

Nous voilà au cœur de l'alternative que présente la parabole : s'approcher comme le Samaritain, ou se tenir à bonne distance comme le prêtre et le lévite ; prendre pitié

et soigner, ou rester indifférent et passer outre, au nom de règles prétendument contraignantes.

Mais n'oublions pas un autre personnage, marginal et discret, mais important : l'aubergiste, qui accueille le blessé dans son auberge. Au lieu d'être comme le prêtre et le lévite, nos autorités, européennes, fédérales ou cantonales, ne pourraient-elles pas être comme l'aubergiste ? Il ne rejette pas celui que le Samaritain lui amène, il le recueille chez lui. Je souligne ce point alors même qu'il y a toujours 43 migrants bloqués sur leur navire de sauvetage devant l'île de Lampedusa, parce que le ministre de l'intérieur italien interdit l'accostage ! L'auberge italienne est fermée !

Mais il y a pire encore : les sauveteurs sont accusés de faire le jeu des passeurs et de participer au trafic d'êtres humains. C'est pourquoi, il faut en somme continuer un peu la petite histoire de Jésus pour qu'elle corresponde à ce que nous vivons aujourd'hui.

Imaginons un instant : Après avoir confié le blessé à l'aubergiste, le Samaritain prit congé et sortit. Mais devant l'auberge, un prêtre et un lévite l'attendaient devant l'auberge avec quelques gardes armés. « Nous t'arrêtons », dirent-ils d'une seule voix. « Qu'est-ce qui vous prend ? », demanda le Samaritain. « Tu as violé la loi en touchant cet homme blessé. Typique de la part d'un Samaritain ; vous n'avez jamais vraiment respecté nos principes. Tu es devenu impur, au mépris de nos règles de pureté. Nous allons te conduire devant le sanhédrin, où tu répondras de tes actes. Tu es coupable d'ingérence humanitaire, là où la loi nous dit de passer à distance, et tu seras donc puni. On ne joue pas impunément les soi-disant bons Samaritains ! »

Tel est le paradoxe auquel nous sommes confrontés : le nombre d'appels de détresse ne cesse d'augmenter de par le monde, mais gare à celles et ceux qui les entendent trop et qui osent la solidarité.

On raconte que des dauphins surgissent parfois dans la Mer Méditerranée pour guider les navires de sauvetage vers les bateaux en détresse ! Ils sont punissables d'ingérence humanitaire ! À quel appel répondent les dauphins que l'Europe n'entend plus, bloquant les navires de sauvetage et refoulant les exilés, préférant les laisser mourir ?

C'est pourquoi, avec les dauphins, avec le Samaritain de la parabole, osons la solidarité dont le monde a tellement besoin ! Au nom de l'amour du prochain, qui est aussi l'amour de l'étranger, comme le dit le texte du Lévitique lu tout à l'heure : « Vous aimerez l'étranger comme vous-mêmes, car vous avez été vous-mêmes étrangers dans le pays d'Égypte ». Osons la solidarité ! La solidarité n'est pas un délit, elle est un devoir ! Et une chance, une grâce aussi pour qui la laisse advenir ! Amen.